

RÔLES ET RESPONSABILITES DU MENTOR

1. Envers son ou ses mentees

- Organiser la première rencontre
- Présenter le dispositif (objectifs, responsabilités & rôles respectifs du mentor et du mentee, etc.)
- Établir des objectifs de collaboration (fréquence des rencontres, moyens de communication, attentes)
- Être à l'écoute et respecter la confidentialité des échanges
- Conseiller, aider et accompagner durant toute l'année académique
- Partager ses propres expériences (bonnes ou mauvaises)
- Identifier les difficultés/besoins et proposer des conseils pour les dépasser
- L'orienter vers les ressources adaptées (cf., *MyMap*),
- Organiser des rencontres individuelles et/ou collectives avec ses mentees
- Être en contact régulier avec ses mentees, (selon le canal de communication choisi)
- **Le mentor n'est pas un répétiteur ! Il ne répète pas les contenus du cours ni ne mets à disposition ses résumés. Il est toutefois libre de le faire s'il le souhaite**

2. Envers le mentorat – Ecole de biologie

- Participer volontairement au dispositif de Mentorat durant toute l'année académique
- Suivre la formation du CSE en vue de l'obtention de l'attestation
- Être présent·e durant le Rallye et le workshop organisés par le LAB **en septembre** pour permettre l'attribution des *mentees*
- Participer à la séance de suivi et remplir les questionnaires durant l'année

En cas de difficultés relationnelles avec son mentee ou pour des questions ou problèmes concernant le dispositif, contacter

biologie-etudiants@unil.ch

RÔLES ET RESPONSABILITES DU MENTEE

Envers son mentor

- Comprendre le cadre du dispositif et s'engager à le respecter
- Comprendre le rôle du mentor et s'engager à ne pas avoir de demandes excédant ce rôle (il n'est pas un répétiteur)
- Définir des objectifs de collaboration avec son mentor
- Exprimer clairement ses attentes
- Être proactif dans la relation (initier les rencontres, préparer les rencontres, exprimer ses besoins, poser des questions...)
- Respecter la confidentialité des échanges
- Garder un contact régulier avec son mentor
- Expliquer à son mentor de quelle façon ses conseils ont été appliqués et les résultats obtenus
- Prévenir son mentor, si la collaboration devait s'arrêter

En cas de difficultés relationnelles avec son mentor ou pour des questions ou problèmes concernant le dispositif, contacter

biologie-etudiants@unil.ch